

grande quantité de meubles riches et d'autres objets d'un très haut prix qu'ils se virent dans l'impossibilité de satisfaire complètement leur convoitise.

L'un d'eux proposa de prendre chacun une charge d'objets les plus précieux et de revenir le lendemain ou le surlendemain prendre le reste. Mais E... répondit aussitôt : « Nigaud que tu es ! il vaut bien mieux emporter tout immédiatement ! Allons, suivez-moi ! » Puis il se dirigea vers l'écurie d'un propriétaire des environs, pendant que les autres se mettaient à la recherche d'une voiture sur un autre point. E... pénétra dans l'écurie, détacha un cheval, lui enveloppa les sabots avec les débris d'une couverture qu'il avait déchirée pour amortir le bruit des pas, et lorsqu'il eut terminé ce travail, il s'éloigna avec le cheval qu'il alla atteler à la voiture prise par ses complices, et ils se rendirent aussitôt à la maison de campagne qu'ils avaient quittée auparavant. Là, ils enlevèrent les meubles et autres objets qu'ils chargèrent sur la voiture, et ils se dirigèrent ensuite vers Batignolles, où ils déposèrent leur butin chez un receleur de la bande, qui est aussi entre les mains de la justice en ce moment.

Ainsi que nous l'avons dit, les quarante-huit individus qui composaient cette bande, à laquelle Rousseau est étranger, sont en ce moment entre les mains de la justice ; la plupart sont des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, et plusieurs d'entre eux ont subi précédemment des condamnations judiciaires.

— On lit dans la France centrale du 8 février :

« Une nouvelle catastrophe financière est venue fondre sur la ville d'Orléans et aggraver encore la situation déjà si triste de la place.

M. Bordier, banquier, à la suite de remboursements nombreux, a dû déposer son bilan. La faillite a été déclarée samedi.

Trois faillites considérables viennent d'être déclarées à Bordeaux par le tribunal de commerce dans ses audiences des 27 et 28 janvier. La faillite la plus importante paraît présenter un passif de 2 millions. Les deux autres faillites présentent un passif de 500,000 f. en moyenne.

— On écrit de Broglie au Courrier de l'Eure :

« Une veuve Anfray, âgée de soixante ans environ, et habitant la commune de Saint-Agnan-de-Cernières, était depuis plusieurs mois très-souffrante. Cette femme vivait seule et était soignée par des voisins charitables. Mardi dernier, dans la matinée, son état empira tout à coup ; elle tomba bientôt dans un état d'immobilité complète. La voyant froide, sans respiration ni pouls, les personnes qui lui donnaient des soins la crurent morte, et l'on procéda aux formalités préliminaires de l'inhumation.

Déclaration du décès avait été faite à l'autorité ; le service funèbre était commandé, et déjà le glas funèbre s'était fait entendre ; enfin le cercueil était fort avancé, quand, vers trois heures de l'après-midi, la prétendue morte donna signe de vie fort à propos pour faire contremander les apprêts de son enterrement, et pour la soustraire au zèle des ensevelisseurs officieux dont elle était entourée.

— On écrit de Königsberg, le 2 février :

« Nous avons ici une température continue de 4 à 6 degrés de chaleur, de sorte que les travaux des fortifications n'ont subi absolument aucune interruption. La navigation a depuis hier été rouverte à Dantzick, et, dans quelques jours, elle sera de nouveau libre aussi chez nous. C'est une chose qu'on n'a pas vu depuis vingt-quatre ans.

— On écrit de Charleroy, le 6 :

« La Sambre a débordé en plusieurs endroits à Maubeuge, Haumont et Landrecies. On avait espéré que la navigation aurait pu reprendre aujourd'hui ; mais au lieu d'une baisse des eaux, nous avons une nouvelle crue. Le courant de la rivière est très rapide. Les bateaux ont doublé leurs amarres. »

— On écrit de la même ville, le 8 :

« Avant-hier un affreux malheur est arrivé sur le chemin de fer de Charleroy à Louvain, à Limal. Un chef-ouvrier a été littéralement coupé en deux par le train de voyageurs parti de Charleroy à quatre heures trente-cinq minutes de relevée. Il y a eu en même temps déraillement d'un wagon qui se trouvait derrière le bagage. Les restes du malheureux ouvrier, jetés à quelque distance de la voie par les roues des voitures, formaient un spectacle horrible. Quelques voyageurs ont parfaitement vu les derniers convulsions et la courte agonie de la tête. »

Un fait curieux, dit le Moniteur de la Côte-d'Or, s'est passé, dimanche dernier, dans la commune de Jours. Au moment où personne ne s'y attendait, elle s'est vue envahie par quatre sangliers. Effrayés par un homme qui fendait du bois au milieu de la route, non loin de l'auberge Grappin, ils se sont jetés dans une ruelle qui conduit dans une cour. Poursuivis là, et comme bloqués par un grand nombre d'habitants qui s'étaient armés à la hâte de tout ce qui leur était tombé sous la main, deux des sangliers ont fait bravement volte-face, et, faisant une trouée dans le cercle qui s'était formé derrière eux, ont pu regagner les champs ; les deux autres ont été moins heureux : l'un, voyant entr'ouverte la porte de la maison M. Grelot, a pénétré jusque dans une chambre basse et a sauté sur le lit, qu'il a mis sans dessus dessous, puis il a passé dans la cuisine et est venu s'installer tranquillement devant le feu. Mais mal lui en a pris, car en ce moment un carreau de vitre volait en éclats, et, par cette ouverture, un coup de fusil tiré sur lui le tuait raide sur place. Le quatrième a été tué sous le hangar de la maison même.

### THÉÂTRE DE LILLE

Dimanche 13 février.

- 1. CENDRILLON, pièce en 5 actes.
2. LA DEMOISELLE D'HONNEUR, opéra-comique en 3 actes.
On commencera à cinq heures et demie.

AVIS. — Tous les dimanches, quinze minutes après le spectacle, train spécial pour Roubaix et Tourcoing.

### Théâtre des Amateurs

Dimanche 15 février, à 6 heures :

- 1. LES FIANCÉS D'ALBANO, drame en cinq actes.
2. MÉLEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES, vaud. en un acte.
3. TONY LE PÊCHEUR ou le Canard accusateur, vaudeville en un acte.
4. LA NUIT DU 20 SEPTEMBRE, drame en deux époques et en 8 tableaux.

Après le spectacle, un omnibus partira pour Tourcoing. — Le bureau est établi au café de l'Entr'acte, à côté du théâtre.

### CHEMIN DE FER DU NORD

Service du 1er février.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai et St-Quentin par la ligne de Busigny à Somain :

Table with columns for stations (Lille, Douai, Valenciennes, Somain, Cambrai, Busigny, St-Quentin) and times for departures and arrivals in the morning and evening.

Si l'on veut être assuré de posséder une bonne montre, on peut s'adresser au représentant d'une des plus importantes maisons d'horlogerie, de Paris, qui ne fait verser que le quart comptant sur chacune des montres qu'il livre et 20 francs par mois, afin que les clients puissent, malgré leur garantie de quatre ans, changer leur montre pendant le délai qu'on leur accorde pour solder le reste de la somme. Comme maison de confiance, l'établissement de M. LAURANT, rue de l'Île-St-Louis, 98, à Paris, est reconnu comme tel dans la France entière pour l'excellence de sa fabrication, et est représenté par M. DEHOORNE, rue du Chemin-Vert, 33, à Roubaix. (4771-1386)

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

### ANNONCES

Etude de M. COPUELLE, avoué à Lille.

### Vente des biens de la faillite DUHAUT.

Il sera adjugé à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice, salle ordinaire des ventes, le mercredi 16 mars 1859, onze heures précises du matin :

COMMUNE DE SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS,

A 10 kilomètres de Lille,

### LA MAGNIFIQUE FABRIQUE DE SUCRE INDIGÈNE

qui a été construite par M. Duhaut, avec tout son MATÉRIEL, provenant des meilleurs constructeurs, MAISON D'HABITATION, remises, écuries pour 12 chevaux, vastes magasins, dépendances en tous genres, magasin au charbon, terrain pour les silos, pont-à-bascule, maison pour le contre-maître, vaste cour s'étendant devant la propriété ; le tout comprenant 2 HECTARES 77 ARES 42 CENTIARES de terrain. Sur la mise-à-prix de 175,000 fr. Entrée en jouissance le 1er avril 1859.

COMMUNE DE BACHY.

72 ARES 4 CENTIARES de terre à labour, avec bascule, pavillon. Mise-à-prix 3,000 fr.

### COMMUNE D'ASCO.

22 ARES 15 CENTIARES de prairies, plantés d'arbres, occupés sans bail au fermage de 20 fr.

Mise-à-prix 450 fr.

### VILLE DE CYSOING,

A 14 kilomètres de Lille.

### 1° LE CHATEAU DE CYSOING

Cinquième Lot. 1° Un bois taillis et de haute futaie, appelé le Bois des NOMÈRES, et 2 hectares 76 ares environ, libres d'occupation. Mise-à-prix 16,000 fr.

2° 3 hectares 21 ares 17 centièmes de labour, faisant suite et complément de la propriété ci-dessus désignée, lieu dit LE JARDINIER, ou Pâturage-Saint-Pierre. Mise-à-prix 10,000 fr.

Ce bien sera aussi exposé en vente en 7 lots, dont 6 de 50 ares chacun sur la mise-à-prix de 1,420 fr., et le 7e de 53 ares sur la mise-à-prix de 1,480 fr.

3° Une Maison servant de Caserne de gendarmerie, rue des Puisseaux, et 8 ares 86 centièmes de fonds et terrain. Loyer annuel, 1,000 fr. Mise-à-prix 6,000 fr.

Les amateurs devront consulter les plans ou sont indiquées les divisions et subdivisions des lots. NOTA. Les biens ci-dessus sont visibles tous les jours.

S'adresser pour prendre communication des plans ainsi que des titres et tous autres renseignements :

- 1° A M. COQUELLE, avoué, demeurant à Lille rue Basse, 7, chargé de la vente.
2° A M. DELINSELE, notaire à Cysoing.
3° A M. DAMIDE, arpenteur à Cysoing.
4° Au greffe du tribunal civil de Lille. (1384)

comprenant MAISON DE CAMPAGNE et 19 HECTARES 58 ARES 77 CENTIARES de fonds, jardin et dépendances, prairies, pépinière, bois planté, taillis et de haute futaie, traversé et entouré de fossés, eaux vives et poissonneuses, chasse justement renommée. Mise-à-prix 100,000 fr.

Ce bien sera exposé en vente en UN, CINQ ou DIX-HUIT lots, suivant les offres des amateurs.

### DIVISION.

Premier Lot. La Maison de campagne et 2 hectares 81 ares 70 centièmes. Les peupliers, canadas et ormes sont exceptés de la vente.

Mise-à-prix 30,000 fr.

Deuxième Lot. 15 ares 50 centièmes de terre à labour, libres d'occupation. Les 40 ormes croissant sur ce terrain sont exceptés de la vente.

Mise-à-prix 800 fr.

Troisième Lot. 19 hectares 15 ares 17 centièmes de prairies, libres d'occupation, appelés les BAS-PRÉS, d'une seule masse, avec une petite maison de garde.

36 bois-blancs et saules et 171 peupliers sont exceptés de la vente.

Mise-à-prix 50,000 fr.

Ce bien sera divisé en TREIZE LOTS de UN HECTARE chacun, dont les 7 premiers au nord sur la mise-à-prix de 4,140 fr., 5 au midi sur la mise-à-prix de 3,440 fr., et le 13e avec la Maison du garde sur la mise-à-prix de 3,820.

Quatrième Lot. 70 ares 40 centièmes, appelés LES CRÈTES.

Sur la mise-à-prix 3,200 fr.

A Diviser en deux lots.

snas, avait recédé à Wallden avec les six chaînes assorties ; car le lieutenant achetait volontiers tout ce qu'on lui offrirait, pourvu qu'on lui eût cordât trois, quatre ou six mois de crédit. C'est ainsi qu'il s'était procuré de différentes personnes le secrétaire, la table à ouvrage et la toilette qui allaient causer à sa femme la surprise la plus agréable. Même le service à thé, qui avait appartenu jadis aux châtelains de Malkolmsnæs, venait d'être apporté après le départ du lieutenant, et l'on avait dit à Jeanne de faire entendre à sa jeune maîtresse qu'il était envoyé, en grand secret, d'une des propriétés voisines. La personne qui avait été l'âme mystérieuse de tout cela, sans attirer sur elle la moindre attention, entra doucement dans la chambre à coucher, alluma un flambeau placé sur la table, jeta sur l'ensemble un regard à la fois inquiet et plein de satisfaction ; puis, sans que Jeanne s'en aperçut, déposa dans le tiroir de la toilette un objet enveloppé de papier. Bienfit la porte de la pièce située entre le salon et la chambre à coucher cria sur ses gonds, et William entendit cette exclamation de madame N... :

« Mon Dieu ! chère Marie, que je me plairai bien ici ! Je n'aurais jamais cru que Wallden pût avoir toutes ces attentions pour nous ! »

Aussi ne les a-t-il jamais eues, pensa William, qui sortit à la hâte, fit de la main un signe d'adieu à son unique et discrète confidente, la vieille Jeanne — qu'il avait recommandée lui-même à la mère de Marie — et disparut.

« Grand Dieu ! qu'est-ce que cela ? » s'écria Marie, qui, entrant dans la chambre à coucher, éprouva, pour ainsi dire, par un presentiment doux et pénible à la fois, le contact d'un esprit sympathique. Regarde, mère, regarde ! Si c'est là l'ouvrage de Wallden — et ce ne peut guère

être celui d'un autre — je lui dois beaucoup, beaucoup de reconnaissance ! Je ne croyais pas revoir jamais un tel sophia — et ces fleurs que j'ai toujours tant aimées ! » Elle se pencha dessus, et une perle tomba de ses yeux dans la calice de la plus belle. Marie ne se laissait point abuser.

Sa mère n'eut pas un seul instant de doute ; mais lorsque Jeanne raconta que le lieutenant avait acheté tout cela pour surprendre sa femme — à l'exception du service qui, selon elle, devait avoir été envoyé de Wallby — la mère et la fille en vinrent par degrés à trouver ce miracle plus que miraculeux.

Que le thé leur sembla bon dans ces tasses si connues ! L'esprit tranquillisé de cette façon inexplicable, Marie se mit elle-même à causer avec sa mère de leur futur genre de vie, des nombreux travaux qu'elle se proposait d'entreprendre, et de la possibilité de trouver le bonheur jusque dans la pauvreté, pourvu que Wallden restât chez lui et étouffât la funeste passion du jeu, qui d'ailleurs, croyait-elle, ne rencontrerait plus d'aliment.

La première soirée passée dans ce nouvel asile fut donc meilleure qu'on n'osait l'espérer. Ce n'est qu'après avoir quitté sa mère et couché son enfant que Marie visita la toilette et aperçut le petit paquet déposé par William. Elle l'ouvrit machinalement ; mais comme sa main trembla lorsqu'elle vit un souvenir qui lui était cher à double titre, la boîte d'or que la baronne Charlotte lui avait léguée en mourant, et que Marie n'avait jamais pu dégager des mains de Pellander ! Elle leva le couvercle et trouva la lettre suivante :

« Madame,

» En considération des nombreux malheurs

qui vous ont frappée et qui ont dû ébranler si profondément votre âme, je prends la liberté, à titre de sincère ami et serviteur, de vous rappeler une petite scène qui s'est passée entre nous. Votre conduite calme et digne en cette circonstance, que je n'ai pas besoin de désigner plus spécialement, m'a inspiré la plus haute estime pour votre caractère et votre raison ; et, afin de prouver qu'un avocat peut avoir le cœur sensible, je me permets de vous offrir le présent ci-joint, en témoignage de ma gratitude pour la confiance dont vous m'avez honoré.

« Je suis, madame, avec le plus grand respect, » Votre tout dévoué serviteur, » JOSIAS PELLANDER. »

« Ah, mon pressentiment, mon pressentiment ! » se dit Marie, en portant à ses lèvres le bijou retrouvé, qui lui devenait doublement précieux.

Une seule personne avait pu lui rendre ce service car cette lettre, qu'était-ce, sinon un stratagème pour l'induire en erreur ? N'était-ce pas « lui » aussi qui avait disposé tout le reste, et de telle façon qu'elle ne pût en savoir gré qu'à son mari ? Oh ! combien était douce la conviction que l'homme autrefois si cher à son cœur pensait encore à elle, et avait pris soin de son bien-être avec tant de sollicitude ; — elle ne l'avait pas mérité ! — Et pourtant que de grandeur dans tout cela ! Marie se sentait convaincue que celui qui avait toujours si bien caché ses sentiments et agi avec tant de délicatesse et de prudence, lorsqu'il s'agissait de sa réputation à elle, — que cet ami, sans se montrer jamais, ne la perdrait assurément point de vue. Cette conviction lui donna du courage et une

nouvelle énergie pour supporter le sort qu'elle-même s'était préparé. Bien loin de consacrer à William une seule pensée contraire à son devoir d'épouse, elle voyait l'image de l'ingénieur sous un tout autre jour que précédemment, sous un jour qui rendait la paix à son cœur.

Sa passion était terrassée sous la chaîne dure et pesante des soucis domestiques ; le souvenir de l'homme qui lui avait été et qui même lui était encore cher avait quelque chose de si pur chez Marie, qu'elle aurait pu le voir et lui parler sans trouble, sans embarras, sans battement de cœur, si elle n'eût pas craint la calomnie. Mais sa réputation était l'unique bien qui lui restait ; elle devait donc se montrer d'autant plus attentive à la conserver.

Après une absence de huit jours, Wallden revint du gros bourg où il avait rétabli ses affaires, de la manière accoutumée, à l'aide d'une somme qu'il avait soustricé à Pellander sur le faible reliquat du produit de la vente de Malkolmsnæs. Malgré son air misérable et marqué au coin de la débauche, Marie l'accueillit cordialement et avec une joie sincère ; lorsqu'elle le remercia de toutes les attentions qu'il lui avait ménagées, il répondit d'un air d'importance et de satisfaction de lui-même :

« J'ai l'habitude de rendre le bien pour le mal ; » et, tout crotté qu'il était — sont équipage ne consistait plus qu'en un simple cabriolet — il s'étendit tout de son long sur l'élegant sofa. « Quand je t'ai quittée pour venir préparer cette demeure, tu me montrais un visage sombre, mon enfant, et je résolus de forcer ta physionomie à s'éclaircir, voilà tout ! »

Mme EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).